

COMMUNIQUE

Portant publication d'un Additif n° 02 à l'Appel d'Offres National Restreint n°001/AONR/APN/CIPM/2025 du 06 octobre 2025 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie-assistance-évacuation sanitaire-frais funéraires et individuel accidents pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) au titre de l'exercice 2026. *N.C.N* ☺

Le Directeur Général par Intérim de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) porte à la connaissance des soumissionnaires pré-qualifiés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint repris en objet que l'ouverture des offres initialement prévue le mardi, 25 novembre 2025 à 14 heures dans la salle du Conseil d'Administration de l'APN, sise au boulevard du 20 mai, 1^{er} étage de l'immeuble de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) est reportée au mercredi 10 décembre 2025 à la même heure.

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 25 NOV 2025

Le Directeur Général a.i



Fodimatou Ibrahim